

La réorganisation de l'Europe

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_reorganisation_de_l_europe-fr-e729dd85-8145-46b4-89da-6d27cc2d1a13.html

Date de dernière mise à jour: 29/07/2016



La réorganisation de l'Europe

L'Europe de l'Est traverse à la fin du vingtième siècle des événements politiques et des transformations économiques qui modifient radicalement les données géopolitiques en Europe et transforment les institutions existantes. La chute du mur de Berlin, en novembre 1989, accélère l'élimination de régimes communistes essoufflés. En Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en République démocratique allemande (RDA), en Roumanie ou en Bulgarie, les régimes autoritaires font place à des coalitions élues et pluralistes. Le bloc communiste emporte dans sa chute les structures militaires du Pacte de Varsovie et le système économique planifié du Comecon. Les anciens pays satellites de l'Union soviétique, gagnés à la défense des droits de l'homme et aux principes de l'économie de marché, se tournent immédiatement vers les structures occidentales.

Le Conseil de l'Europe, auquel ces pays adhèrent rapidement, constitue une antichambre vers leur appartenance aux Communautés européennes avec lesquelles ils cherchent à intensifier leurs relations. La réunification allemande permet d'ailleurs un élargissement vers l'Est des Communautés européennes. Déjà en juillet 1989, lors du sommet à Paris du Groupe des Sept (G-7), la Commission européenne est chargée d'assurer la coordination de l'assistance d'un certain nombre de pays occidentaux donateurs. Les Communautés européennes adoptent aussi une série de programmes de soutien financier et technique aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Il s'agit de les aider à créer les conditions d'une économie de marché faisant appel à la propriété et à l'entreprise privées.

A la suite des changements géopolitiques en Europe après la fin de la Guerre froide, certains pays d'Europe centrale libérés du joug communiste mettent en place des structures politiques et économiques en vue de développer leur coopération régionale et de préparer leur adhésion ultérieure aux Communautés européennes. De cette volonté naissent notamment le groupe de Visegrád et l'accord de libre-échange centre-européen (ALECE).

Les PECO et les États issus de l'implosion de l'Union soviétique reçoivent aussi le soutien de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui, lors du sommet de Paris de novembre 1990, décide de prendre part à la gestion du changement historique en Europe et de répondre aux nouveaux défis de l'après-Guerre froide en se dotant d'institutions permanentes et de capacités opérationnelles. La CSCE s'élargit et se transforme en 1994 en une Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui cherche à favoriser l'émergence d'une identité européenne de sécurité.

Les nouvelles démocraties se rapprochent également de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), dont elles deviendront successivement membre. Leur intégration aux structures militaires euro-atlantiques, est considérée par les PECO comme garant de leur sécurité et de leur indépendance face aux tentatives d'ingérence de la Fédération de Russie, successeur présumé de l'Union soviétique. L'OTAN redéfinit alors ses missions et son mode de fonctionnement tandis que la composante européenne du système de sécurité transatlantique est renforcée. La fin de la Guerre froide et la transformation de l'OTAN conduit les pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), en sommeil depuis une trentaine d'années, à renforcer le pilier européen de l'Alliance atlantique et à faire de l'UEO le bras armé de l'Union européenne. Parallèlement, l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg forment l'Eurocorps qui apparaît comme l'embryon d'une future armée européenne qui peut être mise à la disposition de l'OTAN et de l'UEO.